



Dampicourt, le 29/06/2026

Avis de recrutement – Assistant(e) social(e)

Le Centre Public d'Action Sociale de Rouvroy recrute, un.e assistant(e) social(e) pour le service social général, CDR quatre mois, 19h/semaine

Les candidatures doivent être introduites par écrit et par envoi recommandé ou déposées auprès de Mme La Présidente du CPAS, Madame BEKAERT, contre accusé de réception, ou à l'adresse mail suivante : dgff@cpas-rouvroy.be
Le délai d'introduction est fixé au **27 juillet 2026**.

Les candidatures devront être accompagnées d'une lettre de motivation, d'un CV, copie du diplôme « bachelier assistant social », copie de carte d'identité, un extrait du casier judiciaire, copie du permis de conduire

Entrée en fonction : 17/08/2026.

Echelle barémique : B1

Profil de fonction :

Pour le service social général :

L'AS se devra d'assurer, l'accueil et le suivi social des usagers du CPAS, de répondre aux demandes d'aides sociales, de RIS (revenu d'intégration), d'AERIS (aide équivalente au RIS pour les étrangers), de réinsertion socio-professionnelle, d'aide administrative.

L'AS se devra aussi d'établir un projet individualisé d'intégration sociale quand celui-ci est obligatoire et d'en assumer son suivi.

Il devra apporter l'aide nécessaire afin de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine, il devra aider les personnes ou les familles à surmonter ou améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent et aider chaque personne à trouver sa place dans la société.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de la Direction générale du Centre

Conditions générales :

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ou être en possession d'un permis de travail ou d'un permis de séjour selon les dispositions légales en vigueur.
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
- Être titulaire d'un graduat/bachelier assistant social.
- Disposer d'un passeport A.P.E. au moment de l'entrée en fonction est un plus.



Conditions particulières :

- Disposer d'une expérience utile au sein d'un service social en CPAS est un atout ;
- Posséder une très bonne maîtrise des logiciels bureautiques tels que WORD, OUTLOOK, la maîtrise d'EXCEL ;
- Maîtriser des législations en lien avec la fonction : la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976, la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale, la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS ;
- Réussir un examen comportant une épreuve écrite et/ou une épreuve orale ;

Autres conditions que celles prévues au statut administratif :

- Être porteur du permis B et avoir un véhicule personnel.

Pour tout renseignement ne figurant pas sur la présente annonce, contact auprès du Directeur Général ff, M. SCHILTZ Nicolas au 063/58.86.68
Courriel : dgff@cpas-rouvroy.be

Par le CPAS,

Le Directeur général ff,

La Présidente,

Nicolas SCHILTZ

Tamara BEKAERT